

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Télécom ParisTech

**Décision du 10 novembre 2017 portant nomination
d'un membre du conseil d'école de Télécom ParisTech**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1 (3°);
Sur proposition du ministre chargé de la recherche,

Décide:

Article 1^{er}

M. Dias de Amorim (Marcelo), directeur de recherche, responsable de l'équipe Networks and Performance Analys (NPA) sur le site Jussieu, est nommé membre du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant de l'État, à compter du 10 novembre 2017.

Article 2

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 novembre 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU